

Saverne Alsace Bossue

Sarre-Union P. 28

Crainte de la suppression d'une classe au lycée : l'espoir demeure

Monswiller

Extension de Kuhn : des questions sur l'incidence écologique d'un projet à 150 millions d'euros

La révision du plan local d'urbanisme (PLU) de Monswiller suit son cours pour permettre à la société Kuhn de s'étendre. Une réunion publique, organisée au Zornhoff, lundi 12 février, a permis aux défenseurs de l'environnement d'exprimer à nouveau leurs attentes.

C'était une petite étape supplémentaire en faveur d'un projet envisagé depuis près d'une décennie à Monswiller. Mais aussi l'occasion pour le grand public d'obtenir de vive voix des renseignements sur le projet actualisé de développement nourri par le groupe Kuhn.

Dans le cadre de la procédure de révision du plan local d'urbanisme de la commune (PLU), nécessaire pour permettre à l'industriel spécialiste du matériel agricole de dérouter ses ambitions, une réunion publique a en effet été organisée lundi 12 février au Zornhoff. Un rendez-vous qui a attiré une audience à la hauteur de cet investissement estimé à 150 millions d'euros, avec environ 150 personnes réunies.

Une zone de 34 hectares ciblée, dont 18 à défricher

Parmi elles ? Des riverains et bon nombre de salariés de l'entreprise. Sans oublier une délégation de l'association Alsace Nature, pas loin de monopoliser le micro à l'heure des échanges pour se faire une idée des incidences environnementales de l'opération.

L'enjeu n'a rien d'anecdotique.



Kuhn souhaite étendre sur dix hectares supplémentaires ses installations industrielles et logistiques en lisière de son implantation actuelle. Plus au sud, à proximité des bâtiments du groupe Fossil, huit autres hectares sont réservés pour la construction du nouveau centre de recherche et développement de l'entreprise. Photo Arnaud Rossignon

Sur les 34 hectares d'espaces naturels forestiers à reclasser en zone constructible, situés entre les locaux de Kuhn, le Martelberg et la RD 1404, l'entreprise envisage en effet un défrichage partiel pour bâtir deux pôles d'activités. Deux zones qui resteraient séparées par une bande de forêt préservée, tenue en réserve pour un éventuel développement ultérieur.

Au nord, en lisière des installations actuelles de Kuhn, la zone industrielle et logistique serait ainsi étendue sur dix hectares. Au sud, huit autres hectares sont, eux, réservés pour la construction d'un centre de recherche appelé à rassembler entre 200 et 250 salariés à proximité des locaux du groupe Fossil.

Une zone naturelle inconstructible serait par ailleurs conservée aux alentours de

l'ancien champ de tir, principal enjeu écologique identifié sur l'emprise en raison de la colonie de chauve-souris qui y a élu domicile. Au pourtour du site, une bande boisée d'une trentaine de mètres serait enfin conservée afin de limiter les nuisances et de tenir compte des déplacements de la faune locale.

Projet affiné depuis 2021

« Un certain nombre d'éléments ont été retenus depuis la première concertation de 2021 », a reconnu, à l'issue de cette présentation, Benoît Lux, copilote du groupe Mossig d'Alsace Nature. L'abandon par l'intercommunalité d'un projet de zone d'activité entre Monswiller et Saint-Jean-Saverne afin de réserver le foncier disponible au projet Kuhn s'inscrit dans ce contexte. Tout comme la réduction de la superficie promise au défrichage, tombée en trois ans de 26 à 18 hectares.

Sur les mesures destinées à compenser les arbres abattus, les représentants d'Alsa-

ce Nature se sont en revanche montrés plus dubitatifs. Et pour cause : le programme est en cours de conception. Il ne devrait pas être ficelé avant l'an prochain et l'entrée dans la phase administrative des autorisations environnementales. L'assistance n'a donc guère eu d'éléments concrets à se mettre sous la dent.

Dans l'attente, le président de Kuhn, Thierry Krier, et son directeur Dominique Schneider ont néanmoins tenu à revenir sur les orientations générales retenues.

Des compensations environnementales encore à définir

Plutôt que de verser la compensation financière de déboisement à un fonds national « qui pourrait l'utiliser n'importe où » – « la solution de facilité pour l'industriel », souligne Dominique Schneider –, les dirigeants de Kuhn souhaitent consacrer cette manne à l'accompagnement de projets locaux en faveur de l'environnement. Notamment dans le domaine de

Le défrichage attendu à l'horizon 2025

Le groupe Kuhn va encore devoir patienter un tantinet pour savoir s'il pourra s'étendre. Avant de pouvoir lâcher la bride aux pelleteuses, l'industriel va en effet devoir d'abord attendre jusqu'à la fin de la phase de concertation sur la mise en comptabilité du PLU.

Le public a ainsi jusqu'au 22 mars pour examiner les documents relatifs au projet à retrouver sur <https://concertationprojet-kuhn.paysdesaverne.fr> et faire parvenir ses observations. Suivra la réalisation du bilan de cette concertation (en avril-mai 2024). Puis l'instruction du dossier d'autorisation environnementale entre l'été et l'hiver 2024, avec tenue d'une nouvelle réunion publique à l'hiver. L'arrêté préfectoral d'autorisation est enfin espéré à l'horizon été 2025.

Le défrichage démarrerait dans la foulée, afin de faire sortir les premiers bâtiments de terre en 2026.

l'agroforesterie.

« On est au début du projet, mais on ne parle pas de quelques haies [...] ! On a clairement dit qu'à "isobudget" [à budget égal, ndr], on préfère des solutions locales, concrètes, lisibles », insiste Dominique Schneider.

« Combien font ces 18 hectares défrichés en haies ? 20, 25, 30 hectares de compensation ? C'est la question sur laquelle nous allons travailler. C'est pour cela que nous mettons la Région et le PETR [pôle d'équilibre territorial et rural, qui englobe les intercommunalités de Saverne, Hanau et d'Alsace Bossue, ndr] dans le bateau... C'est pour faire quelque chose qui tient la route [...] ! Mais il faut encore qu'on y travaille », a-t-il continué à l'attention des délégués d'Alsace Nature. De quoi laisser ces derniers un brin sur leur faim.

« Cette réunion ne nous en a pas appris beaucoup plus qu'en 2021 », déplore ainsi Gilbert Quirin, membre de l'association. « Il faudra des engagements forts, dans la durée, sur les quantités, les surfaces », renchérit Benoît Lux. « On n'est pas contre le développement de Kuhn. On veut juste que la nature ne soit pas constamment la variable d'ajustement. C'est trop souvent le cas. »

• Arnaud Rossignon



Le groupe spécialisé dans la fabrication de matériel agricole souhaite étendre sur dix hectares supplémentaires ses installations industrielles et logistiques en lisière de son implantation actuelle. Photo Arnaud Rossignon

« Il faudra des engagements forts, dans la durée, sur les quantités, les surfaces. »

Benoît Lux, copilote du groupe Mossig d'Alsace Nature